

Compilation des observations et commentaires sur les voies actives et sécuritaires (VAS)
15 juillet 2020

Identifiant	Classification	Enjeux	Sites observés	Nature commentaire	Stratégie court terme	Responsable	Nature	Commentaires
1	Comportement	Cyclistes observés en sens inverse des VAS (jusqu'à 20% aux endroits où des comptages ont eu lieu)	Berri / René-Lévesque Av. du Parc-Lafontaine (voie direction nord/côté est) Rue de la Roche Av. Christophe-Colomb entre St-Grégoire et le parc des Carrières (voie direction sud/côté ouest)* Av. Christophe-Colomb entre St-Joseph et Laurier	Général réseau	Implanter des panneaux d'entrée interdite aux endroits où ce comportement est observé: - Christophe-Colomb/St-Grégoire (coin NO) - Christophe-Colomb/Saint-Joseph (coin NO) - De La Roche/Rachel (coin SE) - Parc La Fontaine/Duluth (coin SE) - Parc La Fontaine/Roy (coin SE) - Cherrier/Berri (coin NE) - Berri/René-Lévesque (coin NO sur la piste permanente)	SIRR	Signalisation et marquage	L'utilisation de traitillés blancs est à éviter. Ils peuvent être confondus avec une ligne axiale de piste cyclable bidirectionnelle et, par ce fait, encourager l'utilisation à contresens (voir aussi les commentaires au #21). Afin de simplifier l'implantation, la largeur de la piste cyclable est égale à la largeur du stationnement. Le Tome I indique qu'une largeur de 2,25 m est requise afin que deux cyclistes puissent circuler côté-à-côte dans la même direction. Cette largeur est rapprochée à celle d'un espace de stationnement sur rue (généralement entre 2,2 à 2,5 m).
2	Comportement	Cycliste sort de la voie cyclable en amont de l'intersection et se positionne près de la ligne axiale pour faire un virage à gauche. Cette manœuvre comporte des risques pour le cycliste et est interdite dans certains cas (exemple: la plupart des intersections sur Christophe-Colomb).	Av. Christophe-Colomb / Villeray	Général réseau	Sensibiliser le service de police à la problématique et demander un blitz de patrouille à l'intersection concernée	SPVM	Comportement des piétons et des cyclistes	Encourager le virage à gauche en deux temps en renforçant le marquage des passages pour cyclistes et implantant des sas de virage aux coins NO et SE de l'intersection Christophe-Colomb / Villeray. Un panneau indiquant aux cyclistes de faire le virage en deux temps pourrait être ajouté aux approches O et E. Le virage à gauche en deux-temps est permis par le CSR mais le sas de virage et les panneaux associés ne sont pas encore normés au Québec.
3	Comportement	Cycliste effectuant un virage d'un axe cyclable vers un axe cyclable perpendiculaire traverse la rue en roulant dans le sens opposé à la voie de circulation adjacente	Av. Christophe-Colomb / Bélanger Av. Christophe-Colomb / St-Zotique Berri / Cherrier	Général réseau	Vérifier s'il y a des vélo-chevrons indiquant le ou les sens dans lesquels il est permis de traverser la rue. Ajouter des vélo-chevrons au besoin.	SIRR	Signalisation et marquage	Ce problème de non respect de la signalisation par les cyclistes est systémique. La solution passe probablement par des stratégies de communication-éducation
4	Comportement	Cycliste circule sur le trottoir le long de certaines VAS		Général réseau	Sensibiliser le service de police à la problématique.	SPVM	Comportement des piétons et des cyclistes	Ce problème de non respect de la signalisation par les cyclistes est systémique. La solution passe probablement par des stratégies de communication-éducation
5	Comportement	Cycliste passe sur feu rouge à intersection moins achalandée		Général réseau	Aucune action immédiate			
6	Comportement	Cycliste ne respecte pas les arrêts obligatoires le long des VAS (Ex: Villeray)	Villeray/Berri Toutes les intersections sur Villeray entre St-Denis et St-Laurent	Général réseau	Aucune action immédiate			Il y a des arrêts toutes directions à l'ensemble des intersections entre St-Laurent et St-Denis. Les arrêts sont séparées d'environ 70 m les uns des autres, ce qui n'est pas conforme au Tome V. Celui-ci indique qu'une séparation d'au moins 150 m est requise entre deux arrêts obligatoires. Plusieurs des arrêts sont aussi située trop près d'un feu de circulation. Le Tome V indique qu'une séparation de 250 m est exigée entre un arrêt obligatoire et un feu de circulation. La faible distance entre les arrêts obligatoires et leur proximité à des feux de circulation ne favorise pas le respect de cette signalisation, ni par les cyclistes, ni par les automobilistes. Plutôt que chercher des moyens à contraindre les cyclistes à respecter les arrêts obligatoires, il serait utile de trouver des moyens pour réduire les risques associés à ce comportement. Si le tronçon serait aménagé en véloroute, les cyclistes circuleraient au centre de la chaussée, où ils seront plus visibles et verront mieux les autres usagers de la rue. Le non-respect des arrêts posera donc moins de risque pour l'ensemble des usagers de la rue.
7	Comportement	Piétons dans VAS cyclable		Général VAS	Aucune action immédiate			La confusion entre les VAS et les corridors sanitaires y sont peut-être pour quelque chose.
8	Comportement	Piéton dans zone de relâchement de la VAS piéton dans les deux sens	Christophe-Colomb/Sauriol	Spécifique	Aucune action immédiate			LA STM a demandé ces relâchements. C'est un compromis difficile, mais convenu lors du comité VAS. Nous avions mentionné que l'ajout de signalisation piéton allait ne pas fonctionner avec l'accès universelle. Il en demeure une grande préoccupation de sécurité quand à l'utilisation de cette espace pour marcher.
9	Comportement	Cycliste sort de la VAS et traverse à mi-bloc vers piste originale (embranchement Gouin)	Entre Henri Bourassa et Gouin	Spécifique	Observer davantage pour évaluer le niveau de risque relatif à ce comportement.	SUM		Définir l'exposition et le risque versus l'énergie Un aménagement doit être parfait si on encourage le mouvement.
10	Comportement	Cycliste passe sur le feu rouge	Rachel / Frontenac (feu cycliste rouge alors que le feu reste encore vert pour les véhicules pendant un bon moment) Rachel / André-Laurendeau (le feu est rouge pour l'approche ouest alors qu'il est vert pour l'approche est) Av. Christophe-Colomb / Mistral (direction Nord) Av. Christophe-Colomb / Étienne Blanchard Av. Christophe-Colomb / Legendre Av. Christophe-Colomb / Prieur	Général réseau	Les feux au intersections suivantes ont déjà été modifiés afin d'inclure des feux pour cyclistes : - Rachel et St-Michel - Rachel et Laurendeau ont été modifiés - Christophe-Colomb et Crémazie. Pour les autres intersections, il a été convenu de ne pas modifier les phasages. L'ajout de feux pour cyclistes est complexe et souvent impossible sans revoir l'ensemble des feux du réseau.	SUM		L'implantation des pistes cyclables fait plus souvent fi des feux de circulation. Les exemples de l'axe Chateaubriand et des REV locaux sont très parlants. Pour réduire le recours au phasage des feux de circulation pour régler des mouvements conflictuels, il faudrait implanter des aménagements qui génèrent moins de points de conflits. Les pistes cyclables unidirectionnelles de part et d'autre de la rue devraient être privilégiées pour cette raison, surtout sur des rues à double-sens comme Rachel, Berri, Cherrier, etc.
11	Signalisation	Signalisation insuffisante pour les heures hors travaux aux abords des chantiers	Av. Christophe-Colomb / St-Grégoire	Spécifique	Aviser le gestionnaire du chantier ou l'arrondissement afin d'imposer de nouvelle planche de signalisation	Arrondissements	PMR - Signalisation de chantier	
12	Signalisation	Signalisation autour des aménagements temporaires et du chantier de la rue St-Hubert difficile à comprendre, cheminement vers l'ouest sur la rue Beaubien pas clair	Av. Christophe-Colomb / Beaubien	Spécifique	Aviser le gestionnaire du chantier ou l'arrondissement afin d'imposer de nouvelle planche de signalisation	Arrondissements	RPP - Signalisation à l'intersection	
13	Signalisation	S'assurer du temps de traverse suffisant (présence de personnes âgées)	Av. Christophe-Colomb / Jarry	Spécifique	Aucune action immédiate			Les minimums piétons sont toujours respectés. L'intersection devra comme l'ensemble des intersections devront être revues en lien avec le guide de feux pour piétons
14	Signalisation	Piste cyclable peu visible en amont de l'intersection dû à la présence d'une clôture la séparant des voies de circulation. Aucune signalisation pour avertir les véhicules qui effectuent un virage à droite pour indiquer qu'ils croisent une piste cyclable.	Berri / René-Lévesque Berri / Maisonneuve Sherbrooke / entrées de stationnement Christophe-Colomb	Général réseau	Identifier les intersections VAS critiques et demander l'installation de panneaux (les 5 à 10 plus problématiques)	SIRR	Visibilité	Il serait opportun de tenir compte de ces enjeux dans le concept du REV et autres pistes cyclables dans le futur.
15	Signalisation	Contrôle du virage à droite de la VAS Berri direction N vers la VAS Cherrier direction E: le cycliste provenant du sud doit se fier au feu au coin SE de l'intersection, à sa droite, plutôt qu'au feu vélo au coin NO face à lui, ce qui est contre-intuitif. Le feu au coin SE peut être difficile à voir puisque la ligne d'arrêt sur la VAS Berri en direction N est reculée de quelques mètres.	Berri / Cherrier	Spécifique	Aucune action immédiate	SUM		
16	Signalisation	Il n'y a aucune indication pour les piétons que des véhicules peuvent circuler sur un segment du VAS piéton.	Mont-Royal et Saint-Hubert	Spécifique	Ajouter une signalisation indiquant aux piétons la voie de circulation permise aux automobilistes et de marcher de le corridor qui leur est dédié. Mieux délimiter le corridor véhiculaire	SIRR	Signalisation et marquage	
17	Marquage	Marquage de passage pour piétons et/ou passage pour cyclistes absent ou déficient à certaines intersections	Cherrier / Berri (cycliste) Cherrier / Parc-Lafontaine (piéton et cycliste) Berri / René-Lévesque (cycliste) Rachel / Parc-Lafontaine (cycliste) Christophe Colomb, Villeray	Général VAS	Refaire un relevé (échantillon) pour voir si la situation a été corrigée. Beaucoup de marquage a été fait dans les 2 dernières semaines.	SUM		Il serait bien de tenir compte de ces enjeux dans le concept du REV et autres pistes cyclables dans le futur.

Compilation des observations et commentaires sur les voies actives et sécuritaires (VAS)

15 juillet 2020

Identifiant	Classification	Enjeux	Sites observés	Nature commentaire	Stratégie court terme	Responsable	Nature	Commentaires
18	Marquage	Arrêt d'autobus en aval d'intersection pouvant occasionner des conflits, notamment: entre bus et vélo dans la zone hachurée entre vélo et véhicule dans la voie adjacente lorsqu'un cycliste contourne un bus à l'arrêt	Christophe-Colomb / Rosemont (direction nord)	Spécifique	Les rampe d'accès ont été déployé sur 15 intersections ciblées par la STM afin de répondre aux enjeux mentionnés ainsi qu'aux problèmes d'accessibilité universelle.	Arrondissements	RPP et STM - Localisation d'un arrêt d'autobus	S'il n'est possible de déplacer l'arrêt d'autobus en amont de l'intersection, l'implantation d'une plateforme entre la piste cyclable et la voie de circulation adjacente éliminerait les conflits potentiels entre bus et vélo ainsi qu'entre vélo et véhicules qui peuvent survenir dans la configuration actuelle.
19	Marquage	Ligne axiale originale pas effacée	Rachel / Parc-Lafontaine Christophe-Colomb / Claude Robillard	Spécifique	Refaire un relevé (échantillon) pour voir si la situation a été corrigée (beaucoup de marquage a été fait dans les 2 dernières semaines)	SUM	Signalisation et marquage	
20	Marquage	Le marquage des flèches directionnelles sur une piste transversale à la VAS n'a pas été modifié pour tenir compte du nouveau sens unique sur la voie cyclable et incite le cyclistes à circuler en sens contraire (voir photo dans la colonne commentaires)	Sortie du parc La Fontaine sur l'avenue du parc La Fontaine, au sud de Rachel	Spécifique	Remplacer la flèche virage à gauche et à droite avec une flèche virage à droite seulement. Installer un panneau indiquant le sens de circulation sur la VAS (suggestion: virage à gauche obligatoire avec pannonceau vélo)	SIRR	Signalisation et marquage	
21	Marquage	Deux types de hachures superposées	Av. Christophe-Colomb / Sauvé	Spécifique	Aucune action immédiate			Erreur à éviter dans le futur. Les existantes devraient être supprimées ou masquées complètement et refaites à nouveau si l'on souhaite élargir la zone hachurée.
22	Marquage	Problématique entre la ligne axiale et le hachurage du mail central devant école	Christophe-Colomb / Sauriol	Spécifique	Réviser l'effacement	SIRR	Signalisation et marquage	Confusion pour les véhicules qui circulent dans les voies de part et d'autre de la ligne axiale. Peu occasionner des collisions frontales.
23	Marquage	Manque de vélo-chevrons à une intersection où deux axes cyclables VAS se croisent	Christophe-Colomb/Villeray Christophe-Colomb/Émile Journault	Général VAS	Ajouter des vélo-chevrons à travers les 4 approches à Christophe-Colomb/Villeray et à travers les 3 approches avec des corridors cyclables sur Émile-Journault (approches E, O et S)	SIRR	Signalisation et marquage	Mettre des vélo-chevrons à travers les 4 approches à Christophe-Colomb/Villeray et à travers les 3 approches avec des corridors cyclables sur Émile-Journault (approches E, O et S)
24	Marquage	Les cyclistes doivent effectuer un virage à gauche en deux temps à l'intersection pour poursuivre sur la VAS. (voir #2 ci-dessus)	Cherrier / Parc Lafontaine	Spécifique	Aucune action immédiate			L'ajout d'un sas protégé au coin SE de l'intersection permettrait de sécuriser le virage à gauche en deux temps. Le sas protégé pourrait ressembler à celui au coin NO de Berri et Cherrier.
25	Visibilité	Véhicules en stationnement limitent la visibilité réciproque entre cyclistes et véhicules en amont d'une entrée charterière achalandée	Entrée du IGA sur Christophe-Colomb au nord de Jarry	Spécifique	Interdire le stationnement sur rue entre Jarry et l'entrée du IGA pour maximiser la visibilité réciproque	SIRR	Visibilité	Il y eu deux collisions entraînant des blessures légères le 10 juin. Dans les deux cas, un véhicule qui effectuait un virage à droite vers le stationnement du IGA a heurté un cycliste.
26	Visibilité	Visibilité limitée pour les véhicules tournant à droite en raison de la présence de clôture pour séparer la VAS de la circulation automobile	Sherbrooke / Pie-IX Sherbrooke / entrées de stationnement Berri / Maisonneuve	Spécifique	Prolonger le relâchement de la clôture en amont de l'intersection afin d'améliorer la visibilité réciproque entre les cyclistes et les automobilistes	SIRR	Visibilité	
27	Visibilité	Visibilité limitée des cyclistes en raison de véhicules stationnés	Av. Parc-La Fontaine (dir.sud) / Napoléon De la Roche / St-Joseph	Général réseau	Interdire le stationnement à l'approche de l'intersection. Empêcher stationnement dans la case supprimée avec des délinéateurs ou en y implantant des supports à vélo.	SIRR	Visibilité	Il serait bien de tenir compte de ces enjeux dans le concept du REV
28	Marquage	Traitillés blancs marqués dans la VAS malgré que sa largeur est insuffisante pour permettre le dépassement.	de la Roche (entre Laurier et Rachel) Christophe-Colomb (entre Laurier et Rachel)	Spécifique	Aucune action immédiate			La largeur de la voie est trop étroite pour permettre le marquage de deux voies unidirectionnelles. Il faudrait simplement ne pas marquer les voies. Voir aussi commentaire #1.
29	Réglementation	Non respect de l'interdiction de stationnement dans la zone BUS	Plusieurs	Général VAS	Sensibiliser le service de police à la problématique et demander un blitz de patrouille à l'intersection concerné	SPVM	Comportement des automobilistes	
30	Réglementation	Présence de camions ou de véhicules légers (livraison ou non) dans le stationnement interdit dans le 5 mètres	Plusieurs	Général réseau	Sensibiliser le service de police à la problématique et demander un blitz de patrouille à l'intersection concerné	SPVM	Comportement des automobilistes	Il serait bien de tenir compte de ces enjeux dans le concept du REV
31	Réglementation	Quand il y a la présence de commerces aux intersections ou en début de tronçons, il y a une utilisation de l'espace pour livraison	Plusieurs	Général réseau	Sensibiliser le service de police à la problématique et demander un blitz de patrouille à l'intersection concerné	SPVM	Comportement des automobilistes	Il serait bien de tenir compte de ces enjeux dans le concept du REV
32	Réglementation	Présence de véhicule stationné dans le 5 mètres à plusieurs intersections	Plusieurs	Général réseau	Sensibiliser le service de police à la problématique et demander un blitz de patrouille à l'intersection concernée	SPVM	Comportement des automobilistes	Il serait bien de tenir compte de ces enjeux dans le concept du REV
33	Réglementation	Entrave dans le 5 mètres	Plusieurs	Général réseau	Sensibiliser le service de police à la problématique et demander un blitz de patrouille à l'intersection concernée	SPVM	Comportement des automobilistes	Il serait bien de tenir compte de ces enjeux dans le concept du REV
34	Réglementation	Borne électrique dans VAS	Christophe-Colomb et De Louvain E. (coin sud-ouest) Villeray et St-Laurent	Spécifique	Les bornes de recharge pour véhicules électriques ont été désactivées pour l'ensemble des VAS	SUM		Revoir si celle sur Villeray a été désactivée.
35	Réglementation	Véhicule stationné dans X dédié au terrasse extérieur (à valider)	rue Villeray entre Saint-Laurent et St-Denis	Spécifique	Sensibiliser le service de police à la problématique et demander un blitz de patrouille à l'intersection concernée	SPVM	Comportement des automobilistes	
36	Réglementation	Camion de vidange circulant dans la VAS	Christophe-Colomb entre Rosemont et Villeray	Général réseau	Etude en cours par la Division de la Santé et sécurité au travail avec la participation du SUM. Comptages vélo sur Christophe-Colomb ont été fournis au personnel de Santé et sécurité au travail.	RH / SST		Bartek et Thameur participent à la démarche.
37	Réglementation	Présence d'une zone d'arrêt pour autobus en attente (fin de parcours) dans le VAS	Christophe-Colomb / Rachel (approche nord)	Spécifique	Sensibiliser la STM concernant la problématique	STM	PMR et STM - Localisation d'un arrêt d'autobus	
38	Circulation générale	Forêt zone d'achalandage de véhicule lourd	Christophe-Colomb au sud de la métropolitaine	Spécifique	Aucune action immédiate			Difficile d'influencer l'achalandage. Possible d'adapter les aménagements piétons et cyclables pour mieux protéger les usagers vulnérables aux endroits où des forts débits de véhicules lourds sont observés ou anticipés.
39	Circulation générale	File d'attente engendre circulation vers le réseau local aux heures de pointe	Christophe-Colomb/Bélanger Christophe-Colomb/St-Zotique Christophe-Colomb/Beaubien	Général réseau	Aucune action immédiate			Réaliser des études de circulation avant de retrancher des voies de circulation.
40	Circulation générale	Difficulté de circulation pour véhicule d'urgence en pointe, difficulté pour le dépassement	Christophe-Colomb entre Beaubien et St-Zotique	Général VAS	Aucune action immédiate			Les services d'urgence ont été consulté et ils n'ont soulevé aucun enjeu lors du comité VAS auxquelles ils participent.
41	Circulation générale	Virage bus difficile à cause de manque de créneau. Pas de feu associé à la manoeuvre	Christophe-Colomb / Beaubien Christophe-Colomb / St-Zotique	Spécifique	Aucune action immédiate			La STM a été consultée pour l'ensemble des mouvements en lien avec le VAS. Nous avons répondu à leurs préoccupations
42	Circulation générale	Piétons et cyclistes contournant des véhicules des véhicules interbloqués à quelques intersections aux heures de pointe	Christophe-Colomb entre Jean-Talon et Rosemont	Spécifique	Sensibiliser le service de police à la problématique et demander un blitz de patrouille aux intersections concernées	SPVM	Comportement des automobilistes	
43	Circulation générale	Ecole entourée de VAS et d'une piste cyclable sur Boyer (autobus en septembre)	Ecole Marie-Favrie (Villeray/Christophe-Colomb)	Spécifique	L'arrondissement a pris en charge la mise en place des mesures de mitigation	Arrondissements	VSMPE - Débarcadère aux abords de l'école	Les mesures de mitigation quant à la relocalisation des stationnements particuliers est la responsabilité des arrondissements. Ils travaillent tous à régler les enjeux locaux
44	Circulation générale	Véhicule roule dans voie de stationnement (espace restreint)	Christophe-Colomb	Général VAS	Sensibiliser le service de police à la problématique et demander un blitz de patrouille aux tronçons concernés	SPVM	Comportement des automobilistes	
45	Circulation générale	Autobus roule dans voie de stationnement (espace restreint)	Christophe-Colomb	Général VAS	Sensibiliser le service de police à la problématique et demander un blitz de patrouille aux tronçons concernés	SPVM	Comportement des automobilistes	La STM a été consulté pour l'ensemble des mouvement en lien avec le VAS. Nous avons répondu à leurs préoccupations

Compilation des observations et commentaires sur les voies actives et sécuritaires (VAS)

15 juillet 2020

Identifiant	Classification	Enjeux	Sites observés	Nature commentaire	Stratégie court terme	Responsable	Nature	Commentaires
46	Circulation générale	Questionnement sur la suffisance de la séparation entre la piste cyclable compte tenu du débit et de la vitesse réelle des véhicules circulant dans la voies adjacentes, particulièrement en absence de véhicules en stationnement le long de la piste (voir #38 et #39 ci-dessus)	Christophe-Colomb au nord de Villeray	Spécifique	Voir #38 et #39.	SUM		Le stationnement est souvent interdit en période de pointe sur les artères. Dans ce cas, la VAS serait séparée des voies de circulation par du marquage et des délinéateurs, ce qui n'est peut-être pas suffisant selon les débits et la vitesse pratiquée. En période hors-pointe, l'occupation de la voie par des véhicules stationnés sert de barrière physique.. Les éléments séparateurs ne doivent pas créer d'obstructions visuelles à proximité des intersections (voir #42 ci-dessous)
47	Circulation générale	Véhicules de livraison stationnée en double obstruant des bandes cyclables	Rues transversales à l'avenue Mont-Royal Rue Marie-Anne	Spécifique	Aucune action immédiate			Etant donné la piétonisation de mont-Royal, il y a une tolérance quant aux camions de livraison. Comme un peu partout à la ville d'ailleurs. Je vois difficilement comment accroître notre tolérance quant aux camions de livraison qu'y se stationnent n'importe où.
48	Entretien	Branches d'arbre issues de l'émondage	Christophe Colomb	Général réseau	Sensibiliser les arrondissements afin qu'ils prennent en charge promptement les enjeux de maintenance du réseau cyclable	Arrondissements	AC, VSMPE, RPP, PMR, VM, MN - Entretien général	
49	Entretien	Gravier sur chaussée		Général réseau	Sensibiliser les arrondissements afin qu'ils prennent en charge promptement les enjeux de maintenance du réseau cyclable	Arrondissements	AC, VSMPE, RPP, PMR, VM, MN - Entretien général	
50	Entretien	Camion d'ordures domestiques		Général réseau	Sensibiliser les arrondissements afin qu'ils prennent en charge promptement les enjeux de maintenance du réseau cyclable	Arrondissements	AC, VSMPE, RPP, PMR, VM, MN - Entretien général	
51	Entretien	Camion de recyclage		Général réseau	Sensibiliser les arrondissements afin qu'ils prennent en charge promptement les enjeux de maintenance du réseau cyclable	Arrondissements	AC, VSMPE, RPP, PMR, VM, MN - Entretien général	
52	Entretien	Recyclage et déchets domestiques		Général réseau	Sensibiliser les arrondissements afin qu'ils prennent en charge promptement les enjeux de maintenance du réseau cyclable	Arrondissements	AC, VSMPE, RPP, PMR, VM, MN - Entretien général	
53	Entretien	Chaussée fortement dégradée dans certains tronçons de VAS	Christophe-Colomb entre Jarry et Villeray des deux côtés	Spécifique	Aucune action immédiate			Il n'y a aucune certitude. Je vois difficilement comment faire l'investissement pour une période si courte dans un délai si court. Voir avec Division Gestion des actifs routiers et cyclable la possibilité d'utiliser un programme PRR pour la correction du tronçon. C'est valider avec Jean Carrier. Aucune intervention prévue cette année.
54	Entretien	Délinéateur arraché		Général VAS	Aviser le SIRR de la situation afin que l'entrepreneur responsable de la signalisation prenne en charge les corrections	SIRR	Signalisation et marquage	